



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CALLAC, LE 26 JANVIER 2026

«ÉTABLISSEMENT BIO ENGAGÉ»

REMISE DU LABEL AU COLLÈGE GWER HALOU DE CALLAC

Ce lundi 26 janvier, le collège Gwer Halou a reçu le Label « Établissement Bio Engagé », en présence de Christian Coail, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor et de Jean-René Carfantan, vice-président du Conseil départemental des Côtes d'Armor délégué à l'Éducation et à l'Éducation populaire. Cette distinction vient reconnaître l'engagement de l'établissement en faveur d'une alimentation durable, responsable et respectueuse de l'environnement.

Le collège Gwer Hallou de Callac déjà **labellisé E3D** (Établissement en Démarche de Développement Durable) est un établissement très investi dans l'éducation culturelle et artistique et propose également une riche offre d'options, notamment sportives. Dans cette dynamique, **l'obtention de ce nouveau label** vient naturellement **compléter et souligner l'engagement de l'établissement en faveur d'une alimentation durable et locale**.

En 2024, le collège Gwer Halou de Callac a consacré plus de 45 000€ à l'achat de denrées alimentaires, dont 39,3 % répondant aux critères de la **loi EGA**lim et 28,14 % issus de **l'agriculture biologique**. Ces résultats, en progression sur les trois dernières années, témoignent d'une **dynamique durable** et d'un investissement constant des équipes en faveur de la **qualité des repas servis**. Les achats biologiques concernent principalement les produits laitiers et s'appuient sur des **partenariats avec plusieurs producteurs locaux**.

Cette démarche rigoureuse, conjuguant maîtrise budgétaire et ambition qualitative, a permis au collège d'accéder directement à la première fourchette du **label « Établissement Bio Engagé »**, sans étape préalable.

« En obtenant ce label, le collège Gwer Halou montre qu'il est possible de conjuguer éducation, santé et respect de l'environnement. Cette distinction vient récompenser un travail collectif remarquable, mené par les équipes éducatives et de restauration, au service des jeunes. Elle incarne l'ambition du Département de promouvoir une alimentation de qualité et durable dans nos collèges. » souligne **Christian Coail**, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor.

LE LABEL « TERRITOIRE BIO ENGAGÉ »

Créé en 2012, le label **Territoire Bio Engagé** est le premier label bio de France dédié aux collectivités. Il valorise et rend visibles les actions des établissements qui s'engagent à soutenir l'agriculture biologique, à travers la restauration collective et la valorisation des surfaces agricoles bio.

«Depuis 30 ans, INTERBIO Bretagne fédère les acteurs du bio régional : producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités et consommateurs, soit 120 adhérents réunis au sein de six collèges. Avec son conseil d'administration représentatif de toute la filière bio et une équipe engagée de 12 salariés, INTERBIO Bretagne anime le réseau de la filière bio bretonne. Innovation, structuration des filières, communication, évènementiel, création de valeur et d'emplois, ouverture de débouchés en restauration collective : INTERBIO Bretagne agit au quotidien pour développer le bio en Région Bretagne. Elle porte aussi, avec 6 autres INTERBIOS françaises, le label Territoire Bio Engagé, première démarche de labellisation des collectivités et établissements en France, qui met en lumière les initiatives locales en faveur d'une alimentation et d'une agriculture biologiques.»

souligne **David Duguépéroux** président d'INTERBIO Bretagne